Véhicule pour

Marque

ī	QUIPEMENT Equipement électrique 12 v	DIDIGIATIONS DOWN BY THE PROPERTY OF THE PROPE
=		INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
	Feux de route 2/KOITO XR3 Avertisseur optique Oui	Genre du véhicule <u>Transports mixtes</u>
	Feux de croisement 2/Bilux, asy. \$\frac{9}{5}\text{reux de position 2/combinés}	Marque & type MAZDA 1200 BTAV
2	Feux de gabarit Feux de brouillard	Chassis no (selon véhicule)
	Avertisseur 1/électrique (2-tons) Niv. sonore 90 (dBA)	Homologation no CH 1530 03
	Essuie-glace 2/électriques (2-vit.) Lave-glace oui	Forme de la carr. Limousine
	Feux arrières 2/combinés Catadioptres 2/séparés §)	Couleur (selon véhicule)
,	Feux stop 2/combinés Feux de recul 2/séparés	Places ass. : Total 5 (2 avant)
•	Eclair. plaque contr. 1/au centre Plaque forme haute/oblongue	Poids à vide 810 Carburant B
	Rétroviseur 1/intér.+1/extérieur ) Indic. vitesse km/h	CV 5.96
	Indic. direction clign. 6	Charge utile 405 Cylindrée 1169 cm <sup>3</sup>
	AV blanc later, orange AR orange	Poids total 1215 Poids de
		l'ensemble
	Avert. clign Lampes de travail	_
	Feux complémentaires :	
_	DEM POURS NORTH AND A 1 1 1 A 1 1	
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No du châssis du vhc. expertisé = BTAV 15079		
	*) Amortissement du bruit : 2 pots = ler 110x150x90	) (M 2158 40 300 M)
•	2ème 440x170x11	.O (M 0656 40 010 M)

- §) Modifiés par l'importateur:
  - Catadioptres d'origine trop petits; 2 catadioptres complémentaires sont montés

- Des ampoules Bilux, asy. pour circulation à droite sont montées
- Le rétroviseur extérieur est monté.

Lieu et date de l'expertise Lausanne, 10.4.69

La commission d'expertise